

BOURSE AUX JOUETS
CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ° Tous les articles proposés à la vente doivent être en parfait état, propres, complets et conformes aux normes en vigueur (ne pas oublier les piles, les modes d'emploi ou/et les boîtes de rangement).
- ° La vente s'effectue de particulier à particulier.
- ° Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables de la transaction.
- ° Les professionnels de la vente ne sont pas admis.
- ° La vente en nombre d'objets neufs ou de copie de support numérique est interdite.
- ° La réservation d'une (ou plusieurs) table(s) n'est effective qu'avec le paiement par chèque à l'inscription.
- ° Installation sur les tables à partir de 7h.
- ° Rangement et nettoyage des tables (obligatoire) à partir de 17h30.
- ° Les emplacements seront attribués sur place le samedi à partir de 16h jusqu'à 18h.
- ° Tout emplacement réservé mais non occupé avant 9h le dimanche sera réattribué.
- ° Les inscriptions seront prises jusqu'à épuisement des places disponibles.
- ° Les organisateurs se réservent le droit d'annuler « la bourse aux jouets » si le nombre des exposants est inférieur à 20.



BULLETIN D'INSCRIPTION
BOURSE AUX JOUETS 13/11/2022

A retourner, avec le règlement à Club des Archers de Saint-Avertin Sports (**CASAS**)
5 rue de la Malardière 37550 Saint-Avertin

Je soussigné(e) (Nom, Prénom),

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Carte Nationale d'Identité N° :

Délivrée à : Le :

Réserve (préciser le Nbre de tables) : Table(s) 2m à 10 €

Soit un total de : €.

Règlement : par CHQ banque et N° ou espèces

Signature de l'exposant :